

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023

Le Conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur le Président.

La présente séance du Conseil communautaire fait suite à celle du 10 avril 2024 à l'occasion de laquelle il a été constaté qu'il n'y avait pas de quorum. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment aux dispositions de l'article L. 2121-17, « lorsque le quorum n'est pas atteint, le Conseil communautaire est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum ».

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 520 880,35 €  
- un déficit de fonctionnement de : 0,00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :	40
Nombre de membres présents :	12
Nombre de membres représentés :	1
Nombre de suffrages exprimés :	13
VOTES : Contre 0	Pour 13
Date d'affichage : 29/04/2024	

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	147 052,67 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	373 827,68 €
<b>C Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	<b>520 880,35 €</b>
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	410 624,41 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-2 952,35 €
<b>Besoin de financement F</b>	<b>=D+E 0,00 €</b>
<b>AFFECTATION = C</b>	<b>=G+H 520 880,35 €</b>
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0,00 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	520 880,35 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	0,00 €

**MEMBRES PRESENTS :** ALESSANDRINI Anthony - ANTONETTI Jean-Marie - BALDOVINI Anthony - BUSSETTA Jean-Yves - CASANOVA André - FRANCESCHI Jean-Claude - LUCIANI Dominique - MAURIZI Pancrace - PAOLACCI Jean-Toussaint - PIETRI-FILIPPI Ghislaine - PISTORESIS-RAMAZOTTI Jeanne - VANUCCI Bernard

**MEMBRES EXCUSES ET REPRESENTES :** GOZZI Dominique (à FRANCESCHI Jean-Claude)

**MEMBRES ABSENTS :** ANGELI Paul - ANGELINI Colomba - BONIFACI Jean-François - BONY Sarah - CALENDINI Isabelle - CASTELLANI Jean-Charles - CHESSA Pascal - CORONA Jean - DOMPIETRINI Pierre-François - GIACOBETTI Xavier - GIUNGANTI Paul - GIULY Martin - GROSSI Christelle - LUIGGI Laure - MARCHETTI Laurent - MARIANI Marthe - MEDORI Séverin - NOIRAULT-ROSSI Patricia - ORSUCCI Christian - PALMIERI Michel - PAOLI Jean-François - PIRAS Marie-Antoinette - RICCIARDI-SAEZ Célia - ROSSI Pierre - SANTELLI Jean-Baptiste - TADDEI Laurence - VENTURINI Dominique

Code INSEE	Communauté de Communes l'Oriente Communauté de Communes	2024-19
------------	--	---------

Nombre de votants :  
Pour : 13 Contre : 0 Nuls : 0

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus,

Le Président,  
Jean-Claude FRANCESCHI



*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*